

COM03

Pour diffusion IMMÉDIATE

Avis d'ébullition préventif prolongé pour 24 heures
Pour l'ensemble du réseau d'aqueduc de la Ville de Châteauguay
et des municipalités desservies

Châteauguay, le 31 janvier 2024 – L'avis d'ébullition préventif émis le 29 janvier dernier, en vigueur pour Châteauguay et les autres municipalités desservies par le réseau d'aqueduc de la Ville, soit Mercier, Léry, Saint-Urbain-Premier, Sainte-Martine et Saint-Isidore (secteur Petit Rang et Grande-Ligne), est **prolongé pour 24 heures**.

Des échantillons d'eau envoyés dans un laboratoire agréé sont toujours sous analyse. En conséquence, l'avis d'ébullition est prolongé pour 24 heures de façon préventive, afin de pouvoir obtenir les résultats des analyses.

Que devez-vous faire?

Vous devez faire **bouillir de l'eau pendant au moins une (1) minute** ou utiliser de **l'eau bouillie ou embouteillée** pour votre consommation, brosser vos dents, préparer des glaçons, ainsi que laver et préparer les aliments, et ce, jusqu'à avis contraire.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour prendre une douche, un bain, laver la vaisselle et vos vêtements. Pour les jeunes enfants, il est recommandé de mettre très peu d'eau dans la baignoire, de façon à ce qu'ils ne puissent pas en avaler, et de ne pas les laisser jouer dans l'eau.

Nous sommes désolés des incon vénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.

Pour plus d'information, vous pouvez visiter notre site Web au ville.chateauguay.qc.ca.

- 30 -